

*Emil Wettstein était instituteur et c'est par des études d'ingénieur qu'il est arrivé à la formation professionnelle. Il a notamment conçu et dirigé la première école de techniciens (ABB) en Suisse alémanique et la formation des enseignants pour écoles professionnelles à l'Université de Zurich. Il travaille actuellement comme publiciste indépendant et chef de projets. www.bbprojekte.ch*

*Foto de Reto Schlatter*

# Encouragement de l'économie ou formation plus globale?

Un postulat de 1884 invite le Conseil fédéral à réaliser une étude sur la situation des industries et des commerces qui se plaignent des accords commerciaux et de faire examiner dans quelle mesure il serait possible de contribuer à renforcer ces industries et le secteur artisanal en révisant les tarifs douaniers, en soutenant les écoles des arts et métiers ou par tout autre moyen approprié. Des accords commerciaux avaient entraîné une suppression de barrières douanières, les bateaux marchands et le chemin-de-fer, grâce à son réseau en pleine expansion, offraient des prix de transport très avantageux. Le commerce local se trouvait confronté à une concurrence internationale à laquelle il ne pouvait pas tenir tête. Cette situation a provoqué de nombreuses faillites et fait grimper en flèche le taux du chômage. .

**Le Conseil fédéral a accepté le postulat. Mais de nouvelles entreprises, qui travaillaient déjà à l'échelon international comme la société Volkart, à Winterthour et Bombay, Sulzer et le Crédit Suisse, s'opposèrent à de nouvelles barrières.**

res douanières. En 1884, il fut donc décidé de soutenir les écoles professionnelles. Vingt ans plus tard, la formation des apprentis entra dans la Constitution dans le cadre d'un article consacré à l'encouragement des arts et métiers. C'est l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail qui a été chargé de veiller à l'exécution des dispositions légales et, au niveau cantonal, les «secrétariats des apprentis» ont été intégrés dans les offices du travail. Conclusion: dès le départ et pendant des décennies, le but avoué de la formation professionnelle et de la formation continue était de soutenir la compétitivité de l'économie, en particulier des arts et métiers.

**Aujourd'hui, les choses ont changées: dans la Constitution,** la formation professionnelle est depuis 1999 inclue dans la section 3 «Formation, recherche et culture». Dans presque tous les cantons, les offices de la formation professionnelle font partie des directions de l'instruction publique et le transfert correspondant au niveau de l'administration fédérale ne devrait plus être une question d'années mais de mois. En bref: la formation professionnelle fait aujourd'hui partie de l'ensemble du secteur de la formation et ne se limite plus à un simple soutien des arts et des métiers. Cette évolution est certainement positive, même si elle n'a pas eu – à mon avis – que des avantages. Mais par rapport au thème de la présente édition de Folio, j'aimeraï examiner d'un peu plus près les changements intervenus dans l'enseignement de la culture générale. Ces changements sont un acquis de cette phase de renouveau

dont les événements de 1968 sont encore présents dans les mémoires.

**Jusqu'au début des années 70, l'enseignement obligatoire dans les écoles professionnelles** consistait en une série de cours professionnels, de dessin (presque dans tous les métiers industriels et de l'artisanat) et quelques cours de commerce qui devaient préparer les apprentis à une future activité en tant que responsables d'entreprises artisanales: langue maternelle (connaissances générales de la langue et correspondance), arithmétique commerciale, calcul professionnel, comptabilité (dans le but de donner un aperçu des «exigences économiques d'une entreprise») ainsi que des cours d'instruction civique et d'économie pour acquérir des connaissances sur les institutions et la géographie économique.

**Ce sont des enseignants des écoles professionnelles, et en particulier Konrad Weber,** récemment décédé, qui ont vu que l'image des apprentis sur laquelle se fondait ce plan de formation ne correspondait plus à la réalité car bien rares étaient ceux qui dirigeaient un jour une entreprise. Soutenu par l'Office fédéral et par un comité d'association très actif, un groupe d'enseignants s'est donc attelé à la tâche de développer de nouveaux contenus. En collaboration avec le professeur Rolf Dubs, ces nouveaux contenus ont été rassemblés dans un «plan d'études orienté vers les objectifs», une forme tout à fait nouvelle à l'époque. La formation professionnelle devait dès lors permettre d'acquérir aussi des compétences au sens large du terme, éveiller l'intérêt pour la culture et inciter à participer activement au devenir du pays et de la société. L'enseignement «de culture générale» était né, un élément dans le cadre de l'évolution de la formation professionnelle destinée à soutenir l'économie vers un enseignement dont le but est centré sur les apprenants – un pas décisif vers une formation plus globale.

